

APPEL A ADHESION ET COTISATION 2025

Je soussigné.e -----

déclare adhérer à l'Association CPTS Joinville St-Maur Ouest au titre de l'année 2025. A cette fin, je procède au règlement de ma cotisation, fixée à 10 € pour l'exercice 2025 :

- Via HelloAsso** (Recommandé) - simple, rapide et sécurisé avec reçu de paiement automatique en flashant le QR code ci-dessous :



- Par virement bancaire**

(en précisant la référence « **Cotisation 2025 - CPTS JSMO94** » svp)

Effectué le -----

IBAN FR76 1820 6002 7465 0785 5972 654

BIC code SWIFTAGRIFRPP882

- Par chèque**

Emis le -----

Banque émettrice -----

N° de chèque -----

Date et Signature